

COMMUNIQUE DE PRESSE

Connaître la qualité de l'air à GAP au quotidien.

L'air que vous respirez chaque jour à Gap est-il de bonne qualité ?

Consultez l'**indice de qualité de l'air de la ville**
disponible sur le site internet d'Atmo PACA
<http://www.atmopaca.org/>

Atmo PACA, association chargée de la surveillance de la qualité de l'air sur le département ¹, met à disposition, l'indice quotidien de la qualité de l'air et ses prévisions à 2 jours sur Gap, depuis le 22 mars.

Depuis cette date, les indices oscillent entre 2 (très bonne qualité de l'air) et 5 (qualité de l'air moyenne, notamment avec l'augmentation des niveaux d'ozone depuis avril)

Le calcul de cet indice est basé sur les concentrations maximales en ozone et en dioxyde d'azote, 2 polluants surveillés 24h/24 et 7j/7 à la station de mesure permanente, située à la Commanderie, en fonction depuis le 16 novembre 2009. Les mesures heure par heure sont consultables sur le site d'Atmo PACA.



Vignette Atmo PACA de l'indice de Gap



Station de mesure de Gap - Commanderie

Gap rejoint désormais 7 agglomérations de la région² pour lesquelles Atmo PACA diffuse un indice quotidien de la qualité de l'air.

Pour le recevoir par mail, abonnez-vous à la mailing-list, rubrique « s'informer » de notre site internet http://www.atmopaca.org/mailling_list.php. Retrouvez-le également sur notre serveur vocal au 04.91.32.38.00 et prochainement sur le site internet de la ville de Gap.

1 : Et les Alpes de Haute-Provence, les Alpes-Maritimes, l'Est des Bouches-du-Rhône, le Var et le Vaucluse.

2 : Aix-en-Provence, Avignon, Cannes-Grasse-Antibes, Hyères, Marseille, Nice, Toulon.

Atmo PACA : 04.91.32.38.00

Florence Péron, responsable communication : florence.peron@atmopaca.org

Laëtitia Mary, ingénieure d'études, référente pour le département des Hautes-Alpes : laetitia.mary@atmopaca.org

Origine et effets sanitaires des polluants de l'indice de Gap

Dioxyde d'azote (NO₂) : Les transports sont la principale source (secteur responsable de 61% des émissions des oxydes d'azote dans les Hautes-Alpes).

Gaz irritant pour les muqueuses respiratoires, le NO₂ favorise laryngites et rhinites et provoque des troubles de l'immunité du système respiratoire.

Ozone (O₃) : C'est un polluant secondaire : il n'a pas de source directe, il est formé par réaction chimique de polluants primaires (NO₂ notamment) sous l'effet du rayonnement solaire. Les niveaux sont donc plus élevés en été. Dans le département, des concentrations élevées peuvent apparaître suite à l'apport de masses d'air polluées issues des départements voisins.

Gaz irritant pour les muqueuses bronchiques et oculaires, l'ozone provoque une altération de la fonction respiratoire.